



## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 08.07.2026

### ***VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : Une nouvelle association - MdF32 - vient d'être créée dans le département du Gers***

MdF 32 s'inscrit dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Maison des Femmes - structure créée par l'hôpital d'Auch – ouverte depuis décembre 2025.

En complémentarité de la prise en charge médicale et de l'accompagnement psycho-social déjà mis en place à la Maison des Femmes, l'association MdF 32 viendra soutenir et renforcer le parcours de reconstruction des victimes avec une gamme d'ateliers thérapeutiques diversifiés destinés à restaurer l'estime et la confiance en soi des victimes : Ateliers « psychocorporels », « self-défense physique et psychologique », « art-thérapie », « musicologie » « relaxation et sophrologie » etc

MdF 32 et la Maison des Femmes travaillerons aussi ensemble à développer un programme de sensibilisation pour permettre une détection plus précoce des violences, pour que chacun sache clairement différencier conflits et violences, repérer les 1ers signes de contrôle coercitif et/ou de violences psychologiques particulièrement insidieuses, mais aussi identifier les violences économiques qui empêchent les femmes victimes de partir.

Après 7 mois d'ouverture, à raison d'un jour par semaine, La Maison des Femmes dresse un premier bilan : les équipes atteignent déjà le maximum de leur capacité, démontrant tristement les besoins en matière de soutien et d'accompagnement des femmes victimes sur notre territoire.

Si une permanence téléphonique est assurée 5J / 7J la maison des femmes est ouverte au public uniquement le vendredi pour les consultations des victimes. Afin de ne pas laisser s'installer des listes d'attente incompatibles avec l'urgence de certaines situations il est donc prévu d'ouvrir un second jour (le mercredi) dès septembre prochain -. **Une ouverture 3 jours, puis 5 jours par semaine est d'ores et déjà programmée à partir de 2027, dès que les nouveaux locaux en cours de réhabilitation seront disponibles.**

Face aux besoins nous devons donc accélérer la rénovation de ces nouveaux locaux pour pouvoir étendre le nombre de jours d'ouverture mais aussi renforcer les personnels spécialisés indispensables au développement de toutes les activités prévues.

**Ainsi il nous faut rapidement sécuriser les financements manquants pour compléter les travaux du nouveau local (40.000€) mais aussi équiper la Maison des Femmes en mobilier, matériel sécurité/informatique/téléphonie, équipements médicaux pour les consultations et autre matériel pour les divers ateliers (106.000€).**

Le projet de la « Maison des Femmes » a reçu un excellent accueil lors de la Projection-Débat organisée à Ciné 32 en mars dernier, aussi nous restons confiants sur le fait que la mobilisation institutionnelle et citoyenne autour de ce projet nous permettra de rassembler les fonds encore nécessaires pour pouvoir accueillir les femmes victimes dans les nouveaux locaux plus adaptés tout début 2027.

**Nous comptons donc sur le soutien des collectivités locales. MdF32 a d'ailleurs été invitée par l'Association des maires du Gers et tiendra un stand à l'Université des maires et présidents d'intercommunalités, le 31 octobre prochain à Auch ; ce qui nous permettra de présenter les activités de la Maison des Femmes à tous les élus du territoire.**

**Nous espérons aussi une grande mobilisation citoyenne dans le département pour dire stop aux violences faites aux femmes : MdF32 vient d'ailleurs d'ouvrir une campagne de financement participatif sur Helloasso (une plateforme de dons en ligne sécurisée) : « *Construisons ensemble La Maison des Femmes du Gers* ». Les particuliers mais aussi les entreprises peuvent donc aussi nous soutenir par des dons. A noter que 100% des dons seront intégralement reversés à la Maison des Femmes du Gers, Helloasso ne prélevant aucune commission. Les donateurs recevront automatiquement un reçu fiscal pour la déductibilité de leurs dons (1).**

Enfin, au-delà des soutiens financiers indispensables à la pérennisation de la Maison des Femmes du Gers, MdF 32 recherche aussi un(e) comptable bénévol(e) souhaitant rejoindre le bureau de l'association comme trésorier(e) adjoint(e).

**Rappelons qu'en France, chaque année on dénombre 3,5 femmes victimes par jour**

- **107 femmes victimes de féminicide directs** sont décédées sous les coups de leur (ex) compagnon en 2024, avec en outre **270 tentatives de féminicides** additionnelles,
- **906 femmes victimes de féminicides indirects (suicides forcés) : les victimes se suicident ou tente de se suicider en raison des violences subies (harcèlement, le contrôle coercitif et violences psychologiques mis en place par leur (ex) compagnon**
- **94 enfants sont devenus orphelins de père et /ou de mère suite à un féminicide et/ou homicide au sein du couple (2).**
- **Un viol ou une tentative de viol toutes les 2mn30 (3)**

(1) Les dons de particuliers sont déductibles des impôts à 75% dans la limite de 1.000€/an et à 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Les dons des entreprises sont quant à eux déductibles à 60% avec un plafonnement soit de 20.000€/an soit de 0,5% du chiffre d'affaires annuel HT.

(2) Données 2024 de l'observatoire national des violences faites aux femmes

(3) Données 2021 du collectif NousToutes

**Pour tout renseignement MdF 32, Dr Véronique LEJEUNE, Présidente, Tél. 05.62.61.32.32 Mail : [mdf32@outlook.fr](mailto:mdf32@outlook.fr)**

